



10 JANVIER 2025

Genève – Suisse

**CONFÉRENCE
FRANCOPHONE**



L'ENTREPRISE RESPONSABLE?

FER GENÈVE
98, RUE DE SAINT-JEAN - 1201 GENÈVE

Avec le soutien de

 **Ordre des Avocats
Genève**

Un évènement local

aija



Conférence
prévue le vendredi
10 janvier 2025 à 13h30

suivie d'un cocktail et dîner fondue
participation aux frais à prévoir

VALIDATION FORMATION CONTINUE
(2 attestations)

Inscription obligatoire
avant le 22 décembre 2024
aija-event@lenzstaehelin.com

Présentation AIJA



Kato Aerts
Lydian
Présidente de l'AIJA

Accueil ODA Genève



Sandrine Giroud
Bâtonnière de l'Ordre des
Avocats de Genève

Présentation Conférence



Aurélie Conrad Hari
Bär & Karrer Ltd.



Roman Graf
Lenz & Staehelin

Panel 1

L'ENTREPRISE FACE À SES RESPONSABILITÉS ENTRE OBLIGATIONS LÉGALES ET RÔLE SOCIÉTAL

Intervenants



Pauline Evequoz
Head corporate sustainability
Chopard



Giulia Neri-Castracane
Professeure Associée
UNIGE



Julie Wynne
Avocate
MLL Legal

Modérateurs



Astrid Caporali
Avocate
Monard Law



Sophie Lens
Avocate
Altius

Panel 2

COMMENT L'ENTREPRISE SE RESPONSABILISE-T-ELLE? ENTRE RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Intervenants



Annette Schüller
Ethics and Compliance
Switzerland



Anh-Thu Thai
Senior Legal Counsel,
Corporate & ESG
Alpiq



Nicolas Torrent
Legal Counsel
Dentsu International

Modérateurs



Evin Durmaz
Avocate
Monfrini Bitton Klein



Pauline Van Parys
Avocate
Altius

Panel 3

LES ENTREPRISES RESPONSABLES DEVANT LES TRIBUNAUX? ENTRE LÉGALITÉ ET ACTIVISME

Intervenants



Camilla Jacquemoud

Avocate
Keppeler Avocats



Gaëtan de Robillard

Avocat
Signature Litigation

Modérateurs



Lorna Cela Kunz

Avocate
FBT Avocats



Damien Devot

Avocat
Meyer Fabre Avocats

Ouvert à tous - Inscription obligatoire

Conférence le vendredi 10 janvier 2025 à 13h30

FER Genève
98, rue de saint-jean- 1201 Genève

Inscription obligatoire
avant le 22 décembre 2024
aija-event@lenzstaehelin.com

*Pour l'attestation de formation continue
adressez-vous à cfp@odage.ch*

Un évènement local

aija